



# OECD Employment Outlook 2012

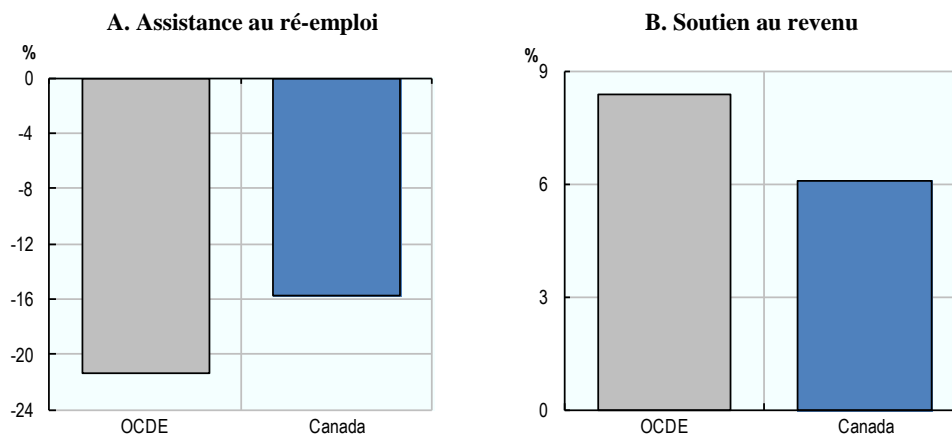
## La situation du Canada

**La reprise du marché du travail Canadien est sur la bonne voie.** Le taux de chômage (selon la définition du BIT) a baissé de plus d'un point de pourcentage à 7.2% en juin 2012, depuis son plus haut niveau de 8.5% atteint au troisième trimestre de 2009. En comparaison, le taux de chômage dans la zone OCDE a atteint 7.9% en mai 2012. D'après *Les Perspectives de l'emploi 2012* de l'OCDE, la reprise économique deviendra vigoureuse au Canada et les projections indiquent que le taux de chômage se réduira davantage pour atteindre 6.4% au quatrième trimestre 2013, se rapprochant de son niveau d'avant-crise. En comparaison, le taux de chômage de la zone OCDE devrait atteindre 7.7% fin 2013.

**Le système Canadien de soutien au revenu a réagi rapidement aux changements intervenus sur le marché du travail mais les dépenses publiques consacrées à l'accompagnement au retour à l'emploi ont été moins réactives.** Les dépenses publiques consacrées au soutien au revenu (les prestations de chômage principalement) ont crues plus vite que l'augmentation du chômage. Ainsi, les dépenses par chômeur ont augmenté de 6% entre 2007 et 2010 en termes réels, une évolution inférieure à la baisse moyenne de 9% enregistrée dans l'ensemble de la zone OCDE. Mais, les dépenses publiques par chômeur consacrées à l'accompagnement au retour à l'emploi ont baissé de 15% en termes réels. Cette baisse est cependant plus faible que les 21% de baisse constatée dans la zone OCDE.

### Évolution des dépenses consacrées aux programmes du marché du travail par chômeur, 2007-10

Changements en points de pourcentage au Canada et dans la zone OCDE<sup>a</sup>



a) Moyenne pondérée sur 26 pays (hors Chili, Corée, Estonie, Islande, Israël, Royaume-Uni, Slovaquie et Turquie).

Source: Estimations de l'OCDE à partir des bases de données de l'OCDE sur les *Programmes du marché du travail* et les *Principaux indicateurs économiques*.

**La part du travail dans le revenu national a baissé davantage au Canada que dans la zone OCDE.**

Selon les *Perspectives de l'emploi*, la part de la rémunération du travail a baissé de cinq points de pourcentage à 60.3% en 2006 à partir de 65.3% en 1990; cela correspond à un point de pourcentage de plus que la moyenne de la baisse constatée dans la zone OCDE (3.8 points de pourcentage). Cependant, la baisse de la part du travail (hors secteurs miniers et immobiliers) a été plus prononcée, s'élevant à sept points de pourcentage et dépassant ainsi de presque trois points de pourcentage la baisse moyenne de 4.3



# OECD Employment Outlook 2012

points de pourcentage constatée dans les pays de l'OCDE. Alors que la part du travail s'est réduite nettement, la part de la rémunération du travail des 1% des plus hauts revenus s'est accrue de 20%. Par conséquent, si on excluait les rémunérations des 1% des revenus les plus élevés, le déclin de la part du travail serait plus accentué encore.

La baisse de la part des salaires peut soulever des problèmes éthiques, en particulier dans le cas où cette baisse concerne la partie basse de la distribution des revenus. Il n'est pourtant pas évident d'en conclure que les Gouvernements devraient essayer de renverser cette tendance à la baisse de la part du travail. De nouvelles analyses menées par l'OCDE indiquent que les principaux facteurs qui induisent cette tendance générale à la baisse de la part des salaires, tels que la globalisation ou le changement technologique induit par les TIC, sont également moteurs de la croissance économique globale. Cependant, des politiques bien conçues en termes d'impôt ou de transfert, en particulier des politiques destinées à promouvoir le capital humain ou l'employabilité des moins qualifiés, peuvent aller loin afin de s'assurer que les bénéfices de la croissance soient plus largement distribués.

L'édition 2012 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* est disponible sur le site réservé aux journalistes, protégé par un **mot de passe**, ou sur demande auprès de la **Division des Relations Media**. Pour de plus amples informations, les journalistes sont priés de se mettre en rapport avec le chef de la Division d'analyse et de politique d'emploi, Mark Keese (tél : +33 1 45 24 87 94 ou e-mail : [mark.keese@oecd.org](mailto:mark.keese@oecd.org)) ou Paul Swaim (tél : +33 1 45 24 19 77 ou e-mail : [paul.swaim@oecd.org](mailto:paul.swaim@oecd.org)). Pour de plus amples informations consulter le site : <http://www.oecd.org/emploi/perspectives>.